

à cette hausse énergétique mais aussi à
subir et surtout parvenir à anticiper les
prochaines augmentations des coûts liés à
l'énergie. Entre mai 2021 et mai 2022,
le prix du gaz a été multiplié par 7 et
celui de l'électricité par 6. Les charges
à caractère général ont été directement
impactées et afin de limiter leur hausse,
d'autres postes budgétaires de ce chapitre
de fonctionnement doivent donc être limités
(fournitures générales, manifestations...). Concernant
l'investissement, si certains projets liés à
la transition énergétique étaient en cours
(notamment pour réaliser des économies
d'énergie), ceux-ci ont pu se voir restreints
voire annulés. Il faut donc bien réfléchir
aux travaux à mettre en place. Afin de
préserver l'épargne, il est aussi nécessaire
de réaliser un arbitrage sur la stratégie
d'endettement. La problématique qui touche
les collectivités a aussi un impact sur les
ménages qui peuvent, du coup, restreindre leurs
sorties dans les services publics, ce qui génère
une baisse des recettes communales. Un plan
d'orientation budgétaire "de prudence" doit donc
être élaboré, avec la prise en compte des hausses

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DE : LA MARNE

Intitulé du concours
ou de l'examen :

RÉDACTEUR

CONCOURS (1)

Interne (1)

Externe (1)

EXAMEN (1)

Troisième voie (1)

(1) Cocher la case correspondante

ouvert le

19 octobre 2023

à

CHARLONS-EN-CHAMPAGNE

Epreuve de

NOTE

Spécialité et/ou option :

FINANCES

(le cas échéant uniquement)

Numéro d'anonymat

Cadre réservé à
l'administration



3829559972

Humecter, rabattre et coller la partie gommée
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

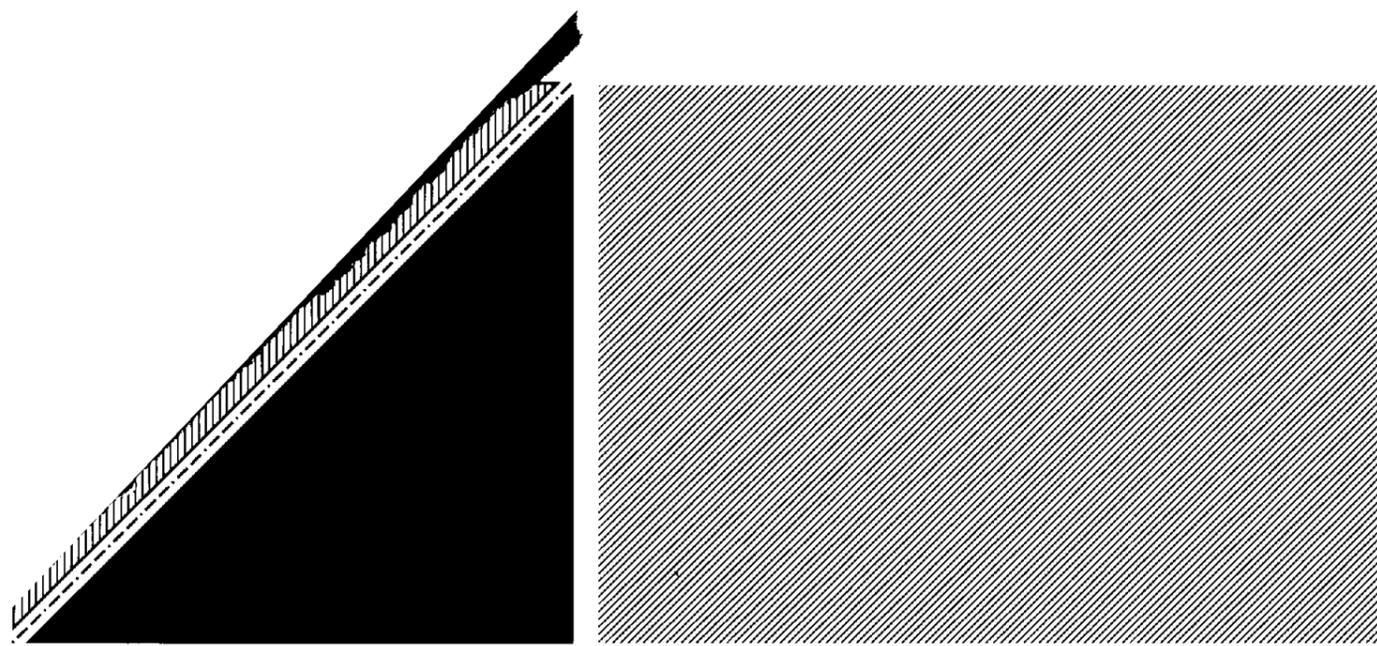
Commune d'Admirville
Direction des finances

le 19 octobre 2023

Note à l'attention de madame
la Directrice des finances.

Objet : Les problématiques et enjeux budgétaires
locaux liés à la hausse des prix de
l'énergie.

Depuis 2021, la France fait face à une
hausse conséquente des tarifs énergétiques
qui impacte directement les collectivités
territoriales comme les particuliers. Afin de
pouvoir affronter celle-ci, il est donc nécessaire
d'élaborer une politique budgétaire



de l'anticipation de la baisse des livraisons en provenance de Russie sont les causes premières de cette crise. En France, les stocks sont affaiblis suite à la forte consommation de gaz de l'hiver 2020-2021 mais aussi à cause de l'arrêt de la moitié des réacteurs nucléaires, faute d'entretien. De plus, le marché de l'électricité est en crise et les taux d'inflation sont repartis à la hausse. Les collectivités territoriales subissent directement cette crise pour plusieurs raisons. Elles sont, tout d'abord, soumises au code de la commande publique et ne disposent pas de tarif réglementé (sauf certaines qui peuvent en bénéficier, sous conditions). De plus, leurs compétences les obligent à faire fonctionner de nombreux bâtiments. Enfin, le renouvellement des contrats est aussi important que ce soit au niveau de la date de celui-ci mais aussi au fait de trouver un candidat. Toutes ces raisons amèneront de nombreuses problématiques sur les finances locales.

B/ Les problématiques sur la prévision et la réalisation des finances locales
Les communes ont, tout d'abord, du s'adapter

efficace mais aussi des actions concrètes pour préserver au mieux les finances locales. Les causes de cette crise nationale sont, tout d'abord, analysées puis la problématique qu'elle induit pour les collectivités territoriales (I). Ensuite, les aides instaurées par l'État seront détaillées pour, enfin, finir par des actions concrètes à mettre en place localement (II).

I. Une crise nationale, problématique pour les collectivités locales et leurs finances

A/ Les causes de la crise énergétique.

La reprise économique à la sortie de la crise sanitaire mais aussi le début de la guerre en Ukraine qui a développé, à la hausse, des tensions d'approvisionnement à cause

aujourd'hui nécessaire de mettre en place une nouvelle organisation locale mais aussi de bien réfléchir sur les projets d'investissement afin de bénéficier des aides instaurées par l'Etat.



3829559972

des coûts de l'énergie mais également des aides proposées par l'Etat et enfin la mise en place de nouvelles "habitudes de fonctionnement"

II Des aides et une nouvelle organisation

Afin de faire face à cette crise, l'Etat a mis en place de nombreuses aides et les collectivités doivent réfléchir à de nouveaux modes de fonctionnement.

A/ Les aides de l'Etat

L'Etat a mis en place plusieurs solutions pour limiter cette crise.

Tout d'abord, toutes les collectivités bénéficient de deux mesures du bouclier tarifaire : la baisse de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE), à son minimum et l'augmentation, à titre exceptionnel pour 2022, du volume de l'ARENH (Accès Régulé à l'Electricité Nucleaire Historique). De plus, un accompagnement dans les projets de rénovation énergétique avec une dotation qui y est dédiée. Que ce soit par le biais de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), ou bien de la DSIL exceptionnelle, l'Etat a soutenu des fonds pour soutenir les opérations

en faveur de la transition énergétique. Enfin les autres dotations sont maintenues à un niveau élevé comme la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DÉTR). Un fonds vert a même été créé pour les projets de rénovation énergétique des bâtiments, ce qui induira automatiquement, une baisse des coûts. Un mécanisme de Certificat d'Économie d'Énergie a aussi été mis en place, il permet aux collectivités de bénéficier de financements lorsqu'elles réalisent des travaux d'économie énergétique. Outre ces aides, la collectivité peut mettre en place différentes mesures pour réaliser des économies.

B/ Un nouveau mode de fonctionnement à penser

Le dernier échelon pour réaliser des économies est local. En effet, c'est par la réalisation de certains "gestes" ou certaines "actions" que les communes peuvent baisser le montant des dépenses énergétiques. La mise en place de mesures d'économies dans une démarche de sobriété énergétique permet de maîtriser

les consommations. L'éclairage, que ce soit à l'intérieur des bâtiments ou sur la voie publique, peut être réglé et limité. Il faut réduire les consommations liées au matériel informatique et opter pour une gestion optimisée de l'usage du courrier électronique. La température à l'intérieur des bâtiments doit être adaptée et les moyens de chauffage bien entretenus. Toutes ces petites mesures aident à maîtriser et limiter les dépenses énergétiques. Ensuite, de nouvelles stratégies d'achat peuvent être instaurées par le biais de regroupements de plusieurs collectivités afin d'obtenir des prix intéressants ou bien pour favoriser une production locale voire collective pour limiter les coûts. Enfin, d'autres communes ont pris des solutions bien plus radicales et ont fait le choix de fermer certains services publics (par exemple la piscine municipale). La hausse des coûts de l'énergie a eu une répercussion directe sur les collectivités et leurs finances. Il est donc